

Rapport d'activités ABA

1 janvier 2020 – 31
décembre 2020

Le rapport d'activités de cette année 2020 est évidemment différent de celui des années précédentes, compte tenu de l'impact de la crise sanitaire.

1. Organisation des journées d'étude « Directives DSM »

L'année 2020 avait commencé de la plus belle des manières avec l'organisation de deux journées d'étude les 30 et 31 janvier sur la Directive « DSM ».

Cette importante manifestation a rencontré un très beau succès, avec des orateurs internationaux de premier plan et 150 personnes présentes pour assister aux discussions. Le programme détaillé était le suivant :

30 janvier 2020 :

- 13.30-13.45 Introduction to the 2019/790 Directive on copyright and related rights in the Digital Single Market (Hendrik Vanhees)
- 13.45-14.15 General presentation of Directive 2019/790 and identification of the first obstacles to its transposition by the Member States (Marco Giorello)

Session I : Exceptions and Contracts

Session chaired by Marie-Christine Janssens

- 14.15-15.45 Speakers on "Exceptions"
 - Tekst and data mining (Christophe Geiger)
 - Teaching activities (Raquel Xalabarder)
 - Out of commerce works (Lucie Guibault)
- 16.15-17.15 Speakers on "Contracts"
 - Séverine Dusollier en Dirk Visser
- 17.15-18.15 Panel discussion with all speakers
- 18.15-20.00 Networking drink

31 janvier 2020

08.45-09.30 Case law CJEU on liability of third parties and intermediaries (Marie Szpunar)

Session II : Online Content Sharing Service Providers

Session chaired by Alain Strowel

09.30-11.00 Best efforts to obtain a license (Jacques de Werra)
 Best efforts to ensure unavailability (Martin Husovec)
 Searching for a horizontal liability regime (Michèle Ledger)
 11.30-13.00 Panel discussion with Ted Shapiro, Burak Özgen, Tobias McKenney,
 Frederico Oliveira Da Silva en Jan Bernd Nordemann

Session III : Publisher's Rights

Session chaired by Fabienne Brison

14.00-16.00 Speaker : Ansgar Ohly
 Panel discussion with Ilias Konteas, Cedric Manara en Valérie-Laure Benabou
 16.00-16.30 Closing remarks and futures perspectives (Benoît Michaux)

2. Lunch causeries

Les lunch-causeries selon le format classique n'ont pas se tenir en 2020. A partir de septembre 2020, pour la première fois, des webinaires ont été mis en place sur les thèmes suivants :

21 septembre

Thème : Discussions autour du goût

Orateurs : Wim Ballieux et Marie-Christine Janssens

19 octobre

Thème : Cofemel et Brompton – quel futur pour les œuvres fonctionnelles en droit d'auteur et droit des dessins et modèles ?

Orateurs : Estelle Derclaye et Hendrik Vanhees

3. Organe d'administration

L'organe d'administration était composé de la façon suivante :

Benoit Michaux (Président), Marie-Christine Janssens (Vice-Présidente), Fabienne Brison (Vice-Présidente), SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur) (Secrétaire), Paul Maeyaert (Trésorier), Philippe Campolini, Vincent Cassiers, Herman Croux, Sari Depreeuw et Hendrik Vanhees.

Par courriel du 29 juin 2020 adressé à tous les administrateurs, Benoit Michaux a confirmé que son mandat de président d'une durée de 4 ans était venu à échéance et qu'il ne souhaitait pas être renouvelé.

Lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2020, l'organe d'administration a acté officiellement la fin de la présidence de Benoit Michaux. Le choix s'est porté, à l'unanimité, sur Sari Depreeuw pour devenir la nouvelle présidente de l'ABA pour un mandat de 4 ans. Compte tenu du contexte distanciel, il a été convenu que Benoît Michaux écrirait un courriel à l'ensemble des membres pour annoncer la fin de sa présidence et le début de celle de Sari Depreeuw. Ce courriel a été envoyé à l'ensemble des membres le 18 septembre 2020.

- Activités de l'Organe d'Administration

L'Organe d'Administration s'est réuni, aux dates suivantes : 17 mars 2020, le 1^e juillet 2020, le 31 août 2020 et le 21 septembre 2020.

Outre l'organisation des lunch-causeries, il s'est chargé des tâches suivantes :

1. Membres

Admissions

- Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :
 - en tant que personnes physiques: (21/09) Antonios Koulianos, Quentin Deschandelliers et Mathilde Renoy
 - en tant que personne morales : (21/09) AEPO-ARTIS

Démissions

- Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires, en raison d'un défaut de paiement de la cotisation :
 - en tant que personnes physiques : (21/09) Lucie Lambrect et Michel De Ridder
 - en tant que personnes morales : /
- Au 31 décembre 2020, l'association compte 134 membres : 115 personnes physiques, 18 personnes morales et 1 membre d'honneur.

2. Cotisations

Compte tenu du contexte particulier de l'année 2020, l'organe d'administration a pris la décision de dispenser les membres de cotisation pour l'année 2020.

3. Activités internationales

Compte tenu du report du congrès ALAI 2020 prévu à Madrid, il n'a pas été procédé à la désignation d'un rapporteur national.

Fabienne Brison et Sari Depreeuw ont participé aux différents comités exécutifs de l'ALAI ,tenus en distanciel au cours de l'année 2020.

4. Activités opérationnelles

Suivi des comptes et des remboursements aux orateurs dans le cadre des journées d'étude DSM.

Préparation et dépôt des comptes annuels, de la liste des membres et de la déclaration fiscale.

Suivi et entretien du site Web de l'Association.

5. Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire a été convoquée initialement pour le 16 mars 2020. Elle a dû être reportée suite à la crise Covid-19 et s'est finalement tenue en mode distanciel le 21 septembre 2020. Au cours de celle-ci, le rapport d'activité 2019 a été approuvé ainsi que les comptes annuels 2019 et le budget prévu pour 2020. Décharge a été donnée aux différents administrateurs. Les mandats des administrateurs suivants arrivaient à échéance et ont été renouvelés pour 4 ans :

- Marie-Christine Janssens, SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur), Paul Maeyaert, Sari Depreeuw, Philippe Campolini,et Vincent Cassiers

Rapport d'activités approuvé par l'organe d'administration le 15 mars 2021.